

Roland PUYOOU
Licencié ès-lettres
Propriétaire à St-Yzan-de-Soudiac

Elections Législatives du 18 Novembre 1962

DIXIÈME CIRCONSCRIPTION

Roland PUYOOU

Candidat d'Union Républicaine

pour la

Défense des Intérêts de la Xe Circonscription

présenté par le

CENTRE NATIONAL DES INDEPENDANTS ET PAYSANS

Electrices, Electeurs,

C'est un homme de chez vous, dont la famille a depuis longtemps fait souche en Blayais qui s'adresse à vous et qui sollicite votre confiance pour les élections législatives du 18 novembre.

Cet homme, nombre d'entre vous le connaissent pour l'avoir rencontré ou entendu ou pour avoir fait appel à lui à propos de démarches ou interventions.

Il me suffira, dès lors, de rappeler brièvement qu'après les événements du 13 mai 1958, nos parlementaires, MM. SOURBET, député, professeur PORTMANN, MONICHON, PAUZET, sénateurs et de nombreux maires de l'arrondissement de Blaye et des cantons de Saint-André, Fronsac et Guitres estimèrent qu'un homme nouveau était plus particulièrement qualifié pour représenter cette circonscription à l'Assemblée Nationale.

Considérant que j'avais les compétences voulues pour exercer ce mandat, ils me firent l'honneur de penser que je pouvais être cet homme nouveau et me proposèrent d'être candidat à Blaye.

Près de 10.000 d'entre vous ratifièrent leur choix et manifestèrent de cette manière leur désir de renouveau.

Arrivé très largement en tête des candidats républicains j'eus la grande satisfaction de constater que dans leur forte majorité les petites communes rurales m'avaient donné leur préférence.

Fier d'une telle confiance j'ai sans relâche depuis quatre ans poursuivi dans la circonscription mon action au service de tous. Chaque semaine dans les cantons de Saint-André-de-Cubzac, Saint-Savin, Bourg, Saint-Ciers-sur-Gironde ainsi qu'à mon bureau de Blaye j'ai tenu des permanences en m'efforçant, dans la mesure de mes moyens, d'aider mes concitoyens, tout en approfondissant l'étude des difficiles problèmes de cette région.

Ayant ainsi recueilli de nombreux et utiles avis, ayant travaillé par moi-même aux solutions qui me paraissent bonnes pour remédier au profond malaise actuel, j'ai de nouveau accepté d'être candidat.

Avec la même foi, le même dévouement, le même désir de bien faire, je suis prêt à prendre des responsabilités de parlementaire si vous en décidez ainsi.

J'ai auprès de moi, comme le veut la loi, un remplaçant éventuel. Gérard Gagné étant empêché pour des motifs d'ordre familial, c'est M. Daniel FOURNIER, maire de St-André-de-Cubzac qui a accepté de seconder mes efforts.

Propriétaire-viticulteur-exploitant, responsable d'associations syndicales et professionnelles, Daniel Fournier est également bien connu de vous.

Maire de la deuxième commune de la circonscription, il apporte à notre équipe une autorité, une compétence et une représentativité indiscutables.

Je suis persuadé qu'ensemble nous pourrons faire du bon travail pour la Gironde et pour notre pays.

C'est dans cette perspective que vous est présenté le programme suivant.

Problèmes Généraux

FRONT DEMOCRATIQUE

Les Indépendants et Paysans, membres du FRONT DEMOCRATIQUE, ont établi en commun avec les autres formations politiques (Socialistes, M.R.P., Radicaux) un programme d'action qui prévoit notamment :

— application de la Constitution dans l'équilibre des pouvoirs et instauration d'un gouvernement de législature;

— modernisation et promotion de l'agriculture;

— reprise des efforts pour construire l'Europe et parvenir à son unité politique dans un renforcement des institutions communautaires;

— fidélité au Pacte de l'Atlantique Nord (OTAN) étendu à l'ensemble des peuples libres;

— négociation en vue d'une défense intégrée et d'une force de frappe commune.

Je souscris entièrement à ces dispositions.

INSTITUTIONS

La IVe République, que j'ai activement combattue et dont je n'ai pas voté la Constitution demeure condamnee. Mais j'entends défendre la Ve République et la Constitution approuvée en septembre 1958 par 80 % des Français.

Je demande l'application loyale de ce texte fondamental qui organise la séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire.

Je suis en outre partisan de l'expansion économique dans le progrès social, de la simplification de la fiscalité, de la diminution des charges abusives qui pèsent sur les Petites et Moyennes Entreprises et les artisans. Je demande : la réduction du train de vie de l'Etat, la suppression des réceptions coûteuses dont le contribuable fait les frais, la stricte surveillance des marchés administratifs afin que cessent les scandales périodiquement dénoncés par la Cour des Comptes.

SALARIES

Tous les salariés, quels qu'ils soient, doivent bénéficier du progrès technique et technologique, non seulement par une amélioration de leur rémunération et des avantages sociaux, mais par un allègement de la fatigue physique.

ENSEIGNEMENT

La liberté de l'enseignement doit être maintenue. Une politique hardie de constructions scolaires, rapidement entreprise, devra permettre aux élèves et étudiants chaque année plus nombreux d'avoir des locaux dignes d'un grand pays. Maîtres et professeurs considérés à leur véritable valeur en raison du rôle éminent qui leur est dévolu dans la nation bénéficieront d'une juste rémunération.

ANCIENS COMBATTANTS

Ils ont droit à la reconnaissance de la Nation. Le gouvernement ne doit pas proposer la charité à ces glorieux défenseurs de la Patrie mais leur rendre tout simplement justice.

PERSONNES AGEES

Souvent victimes des dévaluations, devenues économiquement faibles malgré elles, de nombreuses personnes âgées sont soumises à d'inhumaines privations. Leur sort doit être revu avec générosité.

RAPATRIES

Je n'ai pas attendu qu'ils soient contraints à l'exode pour soutenir et aider nos malheureux compatriotes d'Algérie. Ils méritent notre plus grande sollicitude. La France doit leur réserver l'accueil le plus humain. Rien ne doit être négligé pour leur apporter toute l'aide dont ils ont besoin. Il faut réaliser leur reclassement dans la communauté nationale.

JEUNESSE

L'équipement sportif doit être intensivement développé afin que les jeunes soient toujours plus nombreux sur les stades, terrains de sport, de camping ou piscines. Mais il faut également se préoccuper de trouver un emploi à tous ceux qui accèdent à la vie professionnelle. Des orientations décisives sont à prendre à cet égard pour faire face à la sympathique et ardente « montée » des jeunes.

Défense de l'Agriculture

Mon action en ce domaine essentiel sera guidé par trois principes :

— **parité sociale; rentabilité; sécurité du revenu.**

A la lumière de ces principes je propose :

— l'égalité des avantages sociaux devant la maladie, la veillesse et le décès;

— la définition systématique des objectifs de production;

— la réforme et la modernisation des circuits de commercialisation;

— l'extension des travaux d'équipement ruraux;

— le développement de l'enseignement agricole et de la recherche technique;

— l'octroi de prêts à faible intérêt.

— l'information et la formation permanente;

— la parité entre les prix agricoles et les prix industriels et l'établissement d'un système **d'indexation des prix agricoles.**

Enfin et surtout, me référant en cela à la position que je défendais en novembre 1958, et dont le bien fondé n'est plus à démontrer, j'entends faire admettre au Parlement la notion de PRIX DE REVIENT pour les produits agricoles.

Je n'aurai garde d'omettre, sur ce chapitre, l'attention particulière qui doit être portée a la situation de la femme dans nos campagnes. Celle-ci, qui joue un rôle décisif dans la marche des exploitations, est trop souvent ignorée par le législateur.

Problèmes particuliers à la Circonscription

Le profond malaise qui sévit dans la circonscription depuis plusieurs années, loin de s'être atténué ne fait que s'amplifier. L'inaction des pouvoirs publics et plus spécialement du présent gouvernement, qui a cependant disposé d'énormes moyens financiers, ne peut se prololnger plus longtemps.

Voici donc ce que je propose :

Plan régional d'aménagement et de développement

Malgré les milliards qui y ont été engloutis, le plan de Constantine a été un échec retentissant. Le 1/1000 des sommes si généreusement « dépensé » en pure perte sur l'ancienne terre d'Algérie aurait permis de réaliser ici de puissantes transformations.

Mais il n'est pas trop tard.

Un plan d'aménagement et de développement particulier à notre région peut et doit être établi. Elus municipaux, départementaux, associations et syndicats, si dévoués au bien commun, m'aideront à l'élaborer. Il m'appartiendra de le faire aboutir.

Ce plan pourrait être un élément décisif dans la renaissance de la circonscription.

Autres mesures :

USINES. — Installation dans les divers cantons de petites usines produisant des biens de consommation et qui prendraient le relais des établissements qui ont été contraints de fermer leurs portes.

S.N.C.F. — Modification de la récente réforme tarifaire aux conséquences si fâcheuses pour l'économie régionale.

ZONE SPECIALE D'ACTION RURALE. — Classement de Blaye en zone spéciale d'action rurale.

TOURISME. — Développement du tourisme, source importante de richesse et relance économique pour notre belle contrée : Blayais, Bourgeais, Cubzaguais Guitraud et Fronsadais.

Classement en voie touristique de la route Royan-Saint-André par Saint-Ciers, Braud, Blaye et Bourg.

MARAIS. — Poursuite des travaux d'assainissement déjà heureusement entrepris afin d'améliorer la rentabilité de ces terres.

LAIT. — Très importante dans la région, la production laitière doit être encouragée par des prix intéressants. L'égalité de prix pour le lait de consommation et le lait de transformation doit être réalisée.

AIRE COGNAC. — Intensification des démarches tendant à recueillir l'avis de tous les intéressés et notamment des Maires et responsables d'association, sur l'avantage qu'ils pourraient avoir à faire inclure la partie nord du département dans l'aire d'appellation « Cognac ».

MERLOT BLANC. — Maintien du merlot blanc dans les cépages donnant droit à l'appellation contrôlée « Bordeaux ».

CALAMITES AGRICOLES. — La législation doit être amendée afin d'apporter aux sinistrés une aide plus substantielle.

LEGUMES ET PRIMEURS. — Encouragement à ces cultures pour lesquelles des débouchés importants et réguliers peuvent être trouvés notamment en Allemagne.

POUR LE VIN. — Stoppée par la publicité gouvernementale anti-vin la consommation pourrait être relancée par une active propagande.

A cet égard je suggère : la création d'une CONFRERIE VINEUSE qui, par ses manifestations et son rayonnement, attirerait l'attention sur nos vins. En outre :

— Réduction de la fiscalité excessive qui charge lourdement le vin;

— Garantie du prix plancher;

— Organisation du marché plus efficace que celle prévue par les décrets des 16 mai 1959 et 21 juillet 1962.

— Report sur les années déficitaires des excédents de récolte actuellement affectés au hors quantum;

— Octroi de crédits pour les constructions nécessaires au logement de la totalité de la récolte en année d'abondance, ce qui éviterait l'avilissement des prix par la vente des vins non logés.

Telles sont les grandes lignes de mon programme.

Si vous les approuvez, faites confiance à un homme de bonne volonté, bien de chez vous, dont la fidélité et la sincérité ont pu être éprouvées depuis plusieurs années de vie publique dans cette circonscription.

Pour la défense des intérêts de la région, pour vous assurer une représentation valable et efficace au Parlement, votez pour un véritable républicain, défenseur de la démocratie et des libertés.

Le Candidat:

Roland PUYOOU

Secrétaire Général d'Organisation professionnelle
Membre du Comité Directeur National des Indépendants et Paysans
Propriétaire à Saint-Yzan-de-Soudiac

Le remplaçant éventuel:

Daniel FOURNIER

Propriétaire-Viticulteur exploitant
Maire de Saint-André-de-Cubzac

BLAYE - IMPR. BLAVIA